

RESOLUTION N°6 EN SOUTIEN AU BARREAU DU TCHAD

**La Conférence internationale des barreaux de tradition juridique commune, réunie à Lausanne en Suisse, pour son 33ème Congrès, du 5 au 7 décembre 2018,**

DEPLORE les violences avec armes commises au préjudice d'avocats inscrits au Barreau du Tchad, et perpétrées le 22 mai 2018 à DOBA.

SALUE le rôle joué par les autorités ayant permis l'arrestation et le jugement des auteurs de ces violences.

INVITE les autorités tchadiennes à tout mettre en œuvre afin d'assurer la sécurité des avocats dans l'exercice de leur profession.